

**Communiqué de presse**

**Tenue de la 2eme session ordinaire du Conseil d’Orientation et de Suivi de la Fondation des Œuvres Sociales des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales, de leurs Groupements et leurs Instances**

Le mercredi 25 décembre 2024, s’est tenue au siège de la Direction Générale des Collectivités Territoriales du Ministère de l’Intérieur à Rabat, la deuxième session ordinaire du Conseil d’Orientation et de Suivi (COS) de la Fondation des Œuvres Sociales des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales, de leurs Groupements et leurs instances (FOS-CT). La réunion s’est déroulée sous la présidence de Monsieur le Wali, Directeur Général des Collectivités Territoriales, en sa qualité du Président du COS.

Monsieur le Président a souligné que cette réunion constitue une étape importante dans la dynamique lancée par le Ministère de l’Intérieur depuis la création de la Fondation, visant l’amélioration de la qualité des prestations sociales offertes aux adhérents. Il a également mis en lumière les avancées significatives réalisées en 2024 à savoir :

* La mise à disposition d’un nouveau siège adapté aux missions de la Fondation.
* Mise en place d’un système d’information moderne pour simplifier les démarches et améliorer la qualité des prestations.
* Le soutien financier des programmes et services au profit des adhérents et leurs ayants droit.
* La mobilisation de ressources humaines qualifiées pour appuyer le démarrage de la Fondation.

Il a également insisté sur l’importance de renforcer la position de la Fondation en tant qu’acteur social principal qui œuvre pour la satisfaction des attentes des adhérents et de leurs familles, à travers une planification stratégique guidée par des valeurs de responsabilité et de solidarité. Il a en outre affirmé que la Fondation aspire à devenir un modèle exemplaire dans la promotion du développement social des adhérents et de leurs ayants droit.

La réunion du COS a porté sur l’évaluation du bilan de l’année 2024 ainsi que l’adoption du plan d’action et du budget de l’année 2025. Elle a débouché sur les résolutions suivantes :

1. L’élargissement de l’offre des prestations sociales, notamment dans les domaines du logement, de la santé et du soutien à la scolarité des enfants des adhérents par le biais de bourse au mérite.
2. Le renforcement des partenariats avec les acteurs nationaux afin de garantir des services à la hauteur des attentes des adhérents.
3. Le développement de programmes sociaux visant à renforcer l’appartenance des adhérents et à améliorer leurs conditions de vie.
4. L’instauration des principes de transparence et d’efficacité dans la gestion de la Fondation.

Au terme de la réunion, le Président de la COS a adressé un Message de loyauté et de fidélité à Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l’assiste au nom des membres du conseil, en exprimant leur profonde gratitude pour la bienveillance Royale accordée aux fonctionnaires des collectivités territoriales, de leurs groupements et leurs instances. Ils ont également imploré le Tout-puissant de préserver Sa Majesté et de lui accorder santé et longue vie, tout en renouvelant leur engagement à poursuivre leurs efforts pour réaliser le développement escompté sous la conduite éclairée de Sa Majesté.